



## AVANT-PROPOS

Dans le cadre de son contrat de territoire, le pays du Plateau de Caux Maritime met en œuvre un SCOT (Schéma de cohérence territoriale). Son élaboration implique, pour les acteurs concernés, de conduire une réflexion globale et cohérente qui s'appuie sur une bonne connaissance des réalités économiques et sociales du territoire.

Dans cette perspective, le pays du Plateau de Caux Maritime a confié à la Direction régionale de l'Insee de Haute-Normandie la réalisation d'un diagnostic socio-économique sur son territoire de compétence.

Le présent document rassemble et synthétise des informations visant à caractériser le SCOT sous les angles de la démographie, du logement, des activités économiques, de l'emploi et du chômage, ainsi que de ses relations internes et externes (navettes domicile-travail, fréquentation des équipements), et tente d'en faire émerger des enjeux pour l'aménagement et le développement de ce territoire. Ces éléments sont destinés à éclairer les réflexions des acteurs concernés et, à ce titre, constituent une contribution à l'élaboration du diagnostic préalable.

## SOMMAIRE

### TERRITOIRE

Une configuration nord-sud . . . . . 2

### DÉMOGRAPHIE

Un essor démographique globalement modéré mais dynamique au sud . . . 7

### REVENUS

Des revenus modestes mais les conditions sociales s'améliorent . . . 8

### LOGEMENTS

Une part élevée de logements sociaux . . . . . 9

### ÉCONOMIE

Un appareil productif assez bien développé et diversifié . . . . . 10

### CHÔMAGE

Un recul du chômage plus rapide qu'ailleurs . . . . . 14

### FISCALITÉ

Un potentiel fiscal globalement élevé mais des disparités certaines. . . . . 15

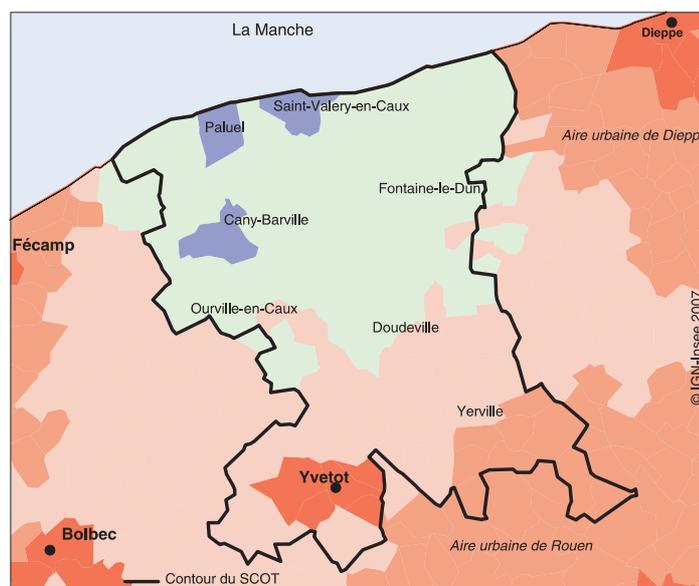
# SCOT du Plateau de Caux Maritime

## Une diversité économique et territoriale

Correspondant au territoire couvert par le pays, le SCOT (1) du Plateau de Caux Maritime regroupe 5 communautés de communes, soit 109 communes qui rassemblent 65 000 habitants. Ce territoire présente une certaine diversité interne qui, schématiquement, peut se résumer par l'existence de deux espaces relativement indépendants avec leur identité propre. La partie nord, composée des communautés de communes de la Côte d'Albâtre et Entre Mer et Lin, a une dimension maritime, touristique et rurale plus marquée, mais aussi une densité d'emplois assez élevée (se traduisant notamment par des ressources de fiscalité locale relativement importantes). Le sud du territoire, comprenant les communautés de communes de la région d'Yvetot, de Plateau de Caux-Fleur de Lin et d'Yerville-Plateau de Caux, est davantage ouvert sur les territoires voisins : il bénéficie d'une très bonne accessibilité et se trouve plus dépendant de pôles extérieurs proches (agglomération rouennaise, vallée du Commerce). Ses populations sont davantage « périurbaines », avec une proportion importante d'actifs et une moyenne d'âge moins élevée.

Dans son ensemble, le pays présente des caractéristiques économiques relativement favorables. Le développement économique des dernières décennies a été plutôt dynamique. Cette tendance est due en partie à l'installation de la centrale nucléaire de Paluel, mettant certes le territoire en situation de relative dépendance, mais le reste de l'économie locale est quand même bien diversifié. Le chômage se situe à un niveau structurellement élevé, mais régresse fortement ces dernières années. Le niveau de vie des habitants est relativement modeste et le parc de logement social important, mais les indicateurs sociaux ont eux aussi tendance à s'améliorer.

### LE TERRITOIRE DU SCOT DU PLATEAU DE CAUX MARITIME



Espace à dominante urbaine	Espace à dominante rurale
■ Pôle urbain	■ Pôle d'emploi de l'espace rural
■ Couronne périurbaine	■ Couronne des pôles d'emploi de l'espace rural
■ Commune multipolarisée	■ Autre commune de l'espace rural

Source : Insee - Recensement de la population 1999

(1) Le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) est un document d'urbanisme et non un territoire. Cependant, par simple commodité de langage, l'appellation SCOT désignera, dans notre publication, le territoire lui-même.

## TERRITOIRE

### Une configuration nord-sud

Le territoire couvert par le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du pays du Plateau de Caux Maritime comprend 109 communes rassemblant près de 65 000 habitants.

Sa zone de compétence est moyennement étendue (707 km<sup>2</sup>, soit au 7<sup>e</sup> rang des pays) et de densité moyenne (90 habitants au km<sup>2</sup>, au 6<sup>e</sup> rang des pays). La région d'Yvetot est la CC la plus densément peuplée, tandis que celle d'Entre Mer et Lin est celle dont le nombre d'habitants au km<sup>2</sup> est le plus faible.

Le pays est caractérisé comme plutôt rural et maritime au nord et sous influence urbaine au sud (caractère périurbain dans les communautés de communes de Yerville et de la région d'Yvetot, tournées vers Rouen).

Sous l'angle paysager, la ruralité du territoire reste importante : 88 % de la surface est occupée par des terres agricoles, contre 79 % pour les 11 pays les moins urbanisés et 74 % pour la Haute-Normandie.

En terme d'infrastructures de communication, le sud du SCOT jouit d'une bonne accessibilité routière (A29, N29, et D6015 notamment) et ferroviaire (ligne Rouen-Yvetot-Le Havre). En revanche, le nord du pays est moins bien desservi.

### Deux pôles majeurs structurent le territoire

La structuration du territoire est essentiellement organisée autour de deux pôles importants, Yvetot et Saint-Valery-en-Caux, situés chacun à une extrémité du territoire. Ces deux villes jouent un rôle dominant, à la fois du point de vue démographique (les deux communes représentent le quart de la population du SCOT), du point de vue économique (elles représentent le tiers des emplois) et en matière d'équipements (elles concentrent la quasi-totalité des équipements « rares »). Cany-Barville, Doudeville et Yerville apparaissent comme trois pôles secondaires qui viennent compléter le maillage du territoire. Fontaine-le-Dun et Paluel peuvent aussi être considérés comme deux pôles locaux d'importance significative, mais chacun avec une « fonction » particulière : Fontaine-le-Dun pèse relativement peu en matière de population et d'emploi mais joue un véritable rôle de pôle local de services (voir carte p. 4) ; Paluel, au contraire, n'assure qu'une fonction économique pour son environnement (près de 1 500 emplois).

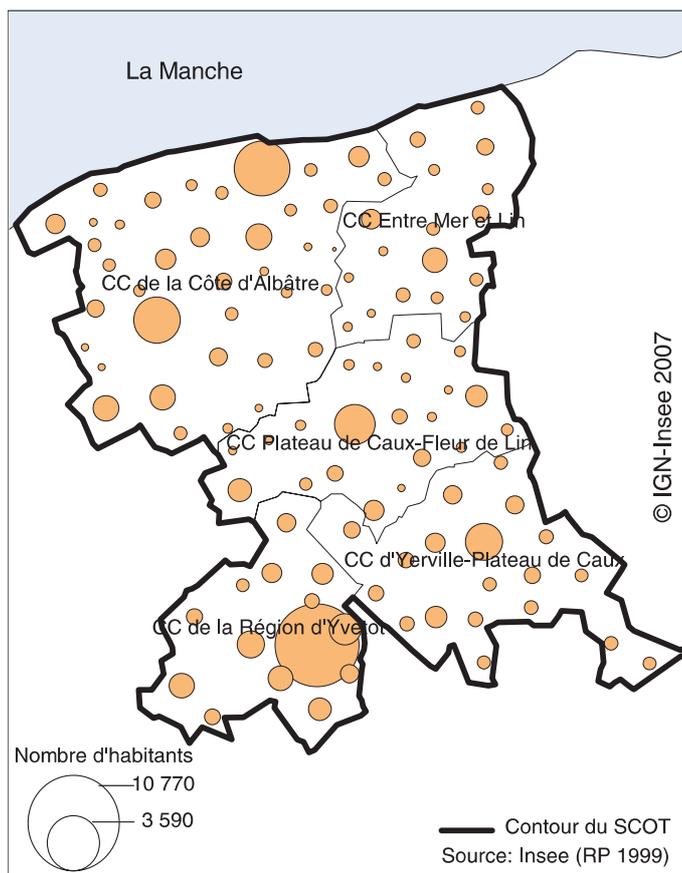
A l'échelle des CC, la structuration du territoire est le reflet là aussi de la domination des deux pôles majeurs. La Côte

#### RÉFÉRENTIEL PAYS

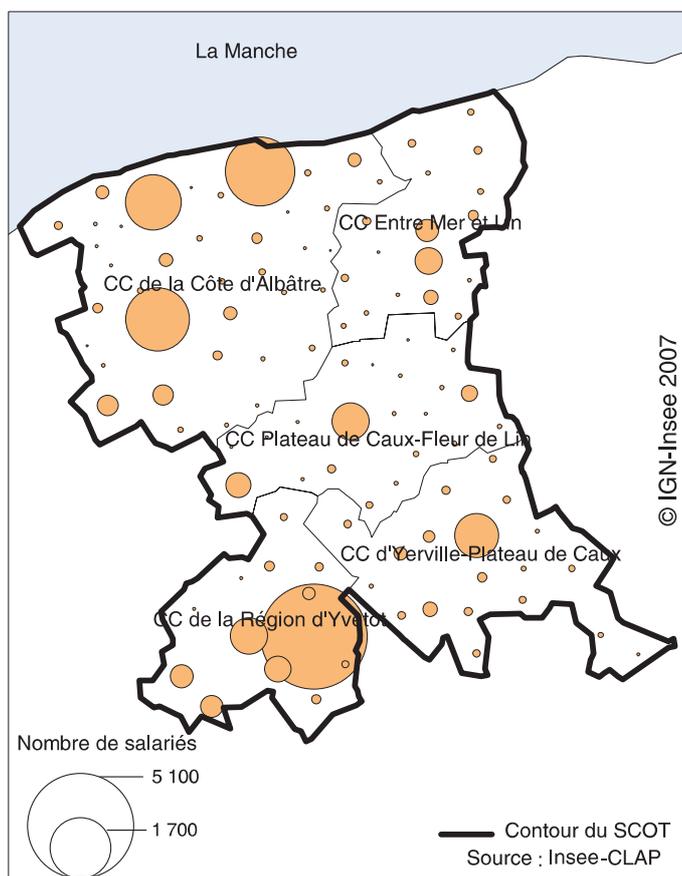
Il correspond à l'ensemble des pays de Haute-Normandie (au nombre de 13) auquel on a soustrait les deux pays fortement urbanisés (Le Havre-Pointe de Caux-Estuaire et Pays Dieppois-Terroir de Caux) ; ce référentiel restreint permet ainsi de comparer systématiquement le SCOT aux 11 pays (y compris celui du Plateau de Caux Maritime) plutôt ruraux, périurbains ou ne contenant pas de grosse agglomération.

Les expressions utilisées dans le texte : référentiel, référentiel pays, pays de référence, référent, désignent toutes le même ensemble de comparaison.

#### LOCALISATION DE LA POPULATION EN 1999



#### LOCALISATION DE L'EMPLOI SALARIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2004



d'Albâtre et la Région d'Yvetot, en effet, représentent les deux tiers de la population et près des trois quarts des emplois.

### Une densité d'emplois plutôt élevée

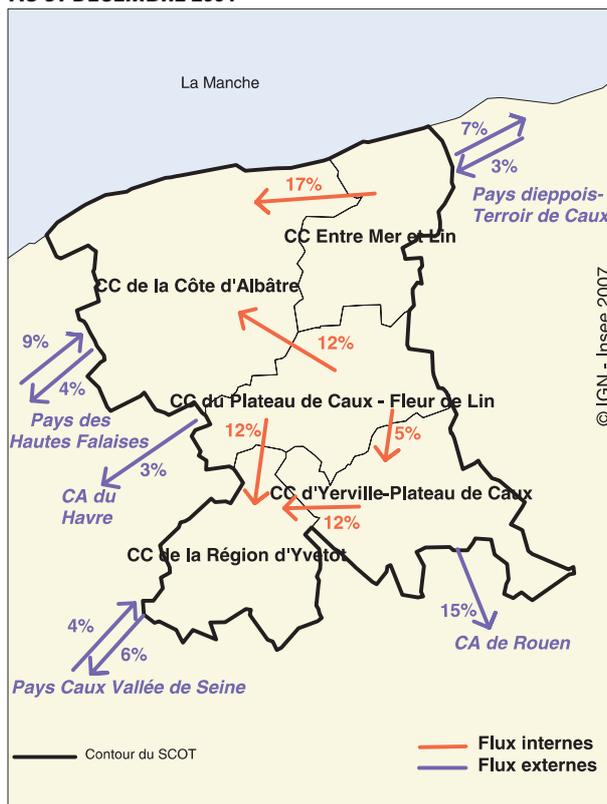
Le pays du Plateau de Caux Maritime se situe au confluent de quatre zones d'emploi de la Haute-Normandie. Malgré la bonne accessibilité du territoire -au sud- et la situation géographique du pays au carrefour des aires d'influence de pôles économiques majeurs -Rouen, Le Havre, Dieppe, Vallée du Commerce- le territoire n'est pas particulièrement ouvert sur l'extérieur. Les déplacements domicile-travail (2) entrants ou sortants du SCOT sont assez limités, comparés aux autres pays du référentiel. Les flux sortants se dirigent en premier lieu vers la communauté d'agglomération de Rouen. Le Pays dieppois-Terroir de Caux et le pays Caux-Vallée de Seine viennent ensuite comme pôles extérieurs exerçant une attraction significative. Le pays des Hautes Falaises et la communauté d'agglomération du Havre enregistrent également des flux.

Les flux entrants proviennent principalement de deux pays limitrophes, le pays des Hautes Falaises et le Pays dieppois-Terroir de Caux.

Le fait que les flux sortants ne soient pas très nombreux s'explique surtout par la densité d'emplois relativement élevée dont bénéficie le SCOT. Le nombre d'emplois présents sur le territoire représente en effet plus de 80 % du nombre d'actifs qui y résident (quel que soit leur lieu de travail). Ce « taux d'emploi » est un peu plus élevé que ce qu'on enregistre dans la plupart

(2) En exploitant essentiellement les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), obligatoires pour tout employeur hors fonction publique d'Etat et hors monde agricole, ainsi que le Fichier Général Etat (FGE) pour les agents de la fonction publique d'Etat, l'Insee a élaboré une base de données couvrant finalement les navettes domicile-travail de la quasi-totalité des salariés. La date d'observation est le 31/12/2004. Cette base couvre environ 90 % des emplois. Il manque les salariés du monde agricole, les personnels des services à domicile et tous les non salariés (agriculteurs, artisans, commerçants, indépendants, professions libérales, ...), mais ces professions sont en général moins mobiles pour l'emploi que la moyenne des salariés.

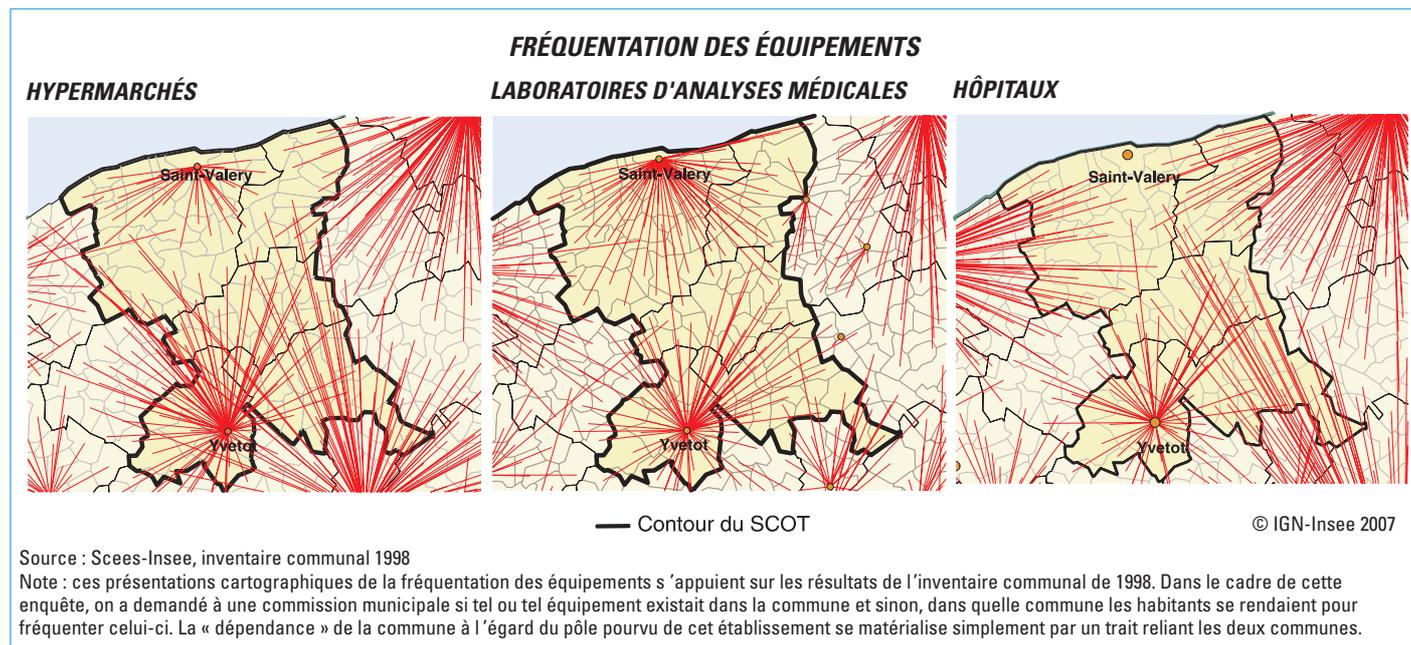
### LES PRINCIPAUX DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL AU 31 DÉCEMBRE 2004



Source : Insee - DADS et FGE 2004

Unité : Actifs ayant un emploi rapporté aux actifs résidents de la zone (flux >3%)

des pays. Il dépasse même 100 % dans la CC de la Côte d'Albâtre, la plus « riche » en emplois avec ses trois communes pôles que sont Saint-Valery-en-Caux, Cany-Barville et Paluel. C'est pourquoi une partie importante des navettes domicile-travail internes au SCOT se dirigent vers cette CC. La CC d'Yvetot, avec un taux d'emploi de près de 90 %, « capte » également un nombre élevé de déplacements domicile-travail, profitant essentiellement du rayonnement de sa ville-centre.



Source : Scees-Insee, inventaire communal 1998

Note : ces présentations cartographiques de la fréquentation des équipements s'appuient sur les résultats de l'inventaire communal de 1998. Dans le cadre de cette enquête, on a demandé à une commission municipale si tel ou tel équipement existait dans la commune et sinon, dans quelle commune les habitants se rendaient pour fréquenter celui-ci. La « dépendance » de la commune à l'égard du pôle pourvu de cet établissement se matérialise simplement par un trait reliant les deux communes.

## LE PAYS LE MIEUX ÉQUIPÉ EN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Que ce soit pour les équipements et services les plus courants (dits de proximité) ou pour les équipements plus rares (de gamme intermédiaire voire supérieure), le SCOT bénéficie d'une dotation proche de la moyenne des pays de référence.

Les deux pôles structurants de la zone sont évidemment les mieux dotés, Saint-Valery-en-Caux étant même globalement mieux équipé qu'Yvetot en terme de commerces, notamment les commerces alimentaires.

Les épiceries et les supérettes, par exemple, très implantées au nord, sont peu nombreuses dans la communauté de communes de la région d'Yvetot. Autre illustration, les boulangeries sont assez peu représentées sur le territoire du SCOT, à l'exception de la CC Côte d'Albâtre.

En règle générale, les commerces alimentaires sont plus présents sur le littoral (Veules-les-Roses, Cany-Barville, Saint-Valery) que dans l'arrière pays.

En outre, les CC de la Côte d'Albâtre et d'Yvetot concentrent un nombre important de commerces spécialisés non alimentaires, à l'opposé des CC de Yerville et du Plateau de Caux-Fleur de Lin. Contrairement aux commerces alimentaires, ils ne sont pas surreprésentés sur la côte. Ainsi, la CC de la région d'Yvetot regroupe un grand nombre de magasins de chaussures et d'électroménager, alors qu'on ne compte qu'un magasin de chaussures à Saint-Valery-en-Caux.

Les drogueries-quincailleries et les magasins d'articles de sports et loisirs sont très peu présents sur l'ensemble du Plateau. Et les coiffeurs, bien que très présents sur le territoire, sont sous-représentés dans toute la partie est.

Les artisans sont eux bien représentés, surtout dans la CC de la Côte d'Albâtre. Ce dernier territoire est notamment doté d'un grand nombre d'entreprises du bâtiment. Les services automobiles y sont également très concentrés, mais plutôt sur Cany-Barville que sur Saint-Valery-en-Caux.

A l'image des autres pays, quelques équipements de la gamme supérieure sont absents (police, urgences, certaines spécialités de santé). Ceux qui sont présents dans le territoire le sont dans les pôles les plus urbains.

Les médecins généralistes, concentrés autour de Saint-Valery-en-Caux et Yvetot, sont peu nombreux dans le reste du SCOT. La CC de Yerville se caractérise par un faible nombre de médecins, mais bénéficie au contraire d'une surreprésentation des dentistes, opticiens, infirmiers ou masseurs. On note aussi que la partie ouest de la Côte d'Albâtre est moins bien dotée en équipements de santé, surtout en dentistes.

Grâce à l'attrait de son littoral, à sa vocation touristique ancienne (le SCOT épouse les contours du pays d'accueil touristique du Plateau de Caux maritime), et à sa capacité d'accueil de 35 lits au km<sup>2</sup>, le pays est le mieux équipé de la région en hébergement touristique. La Côte d'Albâtre concentre bon nombre d'équipements de loisirs sur son territoire. Rappelons, entre autres, l'existence d'un port de plaisance à Saint-Valery-en-Caux et d'une base de loisirs à Cany-Barville.

### LES ÉQUIPEMENTS TOURISTIQUES

	Hôtels		Campings		
	Nombre	Nombre de chambres	Nombre	Nombre d'emplacements	
0 étoile	3	21			
1 étoile	1	9	4		338
2 étoiles	9	140	5		284
3 étoiles	1	76	4		468
4 étoiles	0	0	2		222
<b>Ensemble</b>	<b>14</b>	<b>246</b>	<b>15</b>		<b>1 312</b>

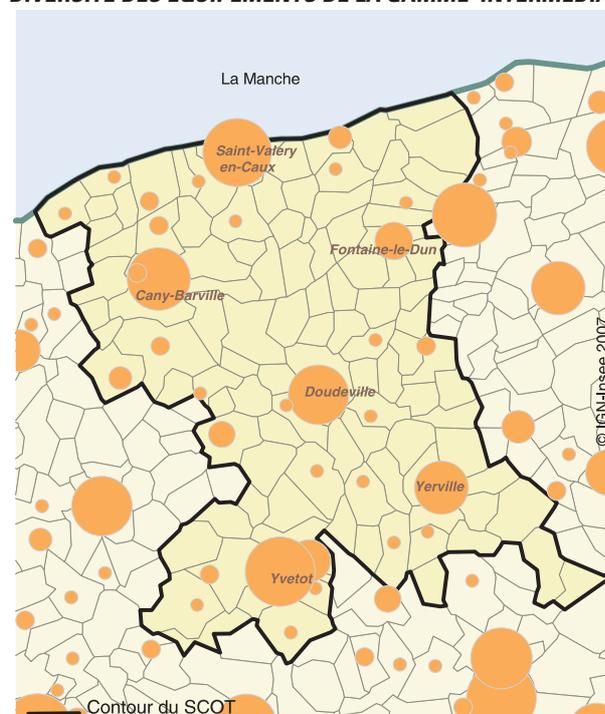
Sources : INSEE - Pôle de compétence tourisme, au 1er janvier 2007

### DÉFINITIONS

**BPE : Base Permanente des Équipements.** L'objectif est de fournir des statistiques concernant les équipements disponibles dans une commune ou dans tout autre zonage. Ces équipements, au nombre de 86 au total, sont répartis en trois gammes de niveau différent, selon l'accès plus ou moins fréquent de la population à ces services : la gamme de proximité (23 équipements), la gamme intermédiaire (28 équipements) et la gamme supérieure (35 équipements). Voir tableau ci-contre.

**Calcul de la distance :** pour déterminer la part de la population de la zone qui se trouve à plus de 15 minutes de l'équipement (30 minutes pour les équipements de la gamme supérieure), on calcule pour chaque commune la distance à la commune la plus proche disposant de l'équipement, y compris si celle-ci est localisée hors de la zone.

### DIVERSITÉ DES ÉQUIPEMENTS DE LA GAMME INTERMÉDIAIRE



Nombre de types d'équipements intermédiaires



Source : Insee, Base permanente des équipements 2006

## NATURE DES ÉQUIPEMENTS DU SCOT

		Part des communes équipées (%)	Part de la population équipée dans sa commune (%)		Nombre d'équipements pour 10 000 habitants		Part de la population à plus de x mn de l'équipement	
		Scot	Scot	Référentiel restreint	Scot	Référentiel restreint	Scot	
<b>ÉQUIPEMENTS DE LA GAMME DE PROXIMITÉ</b>								
<i>à plus de 15 mn</i>								
Services aux particuliers	La poste	11,0	46,0	50,7	1,9	2,3	0	
	Banque, caisse d'épargne	5,5	38,6	39,3	5,0	4,7	0	
	Réparation automobile et de matériel agricole	26,6	61,6	63,8	10,0	10,1	0	
	Maçon	43,1	62,3	63,7	10,0	10,1	0	
	Plâtrier, peintre	24,8	48,4	55,7	5,5	6,2	0	
	Menuisier, charpentier, serrurier	41,3	69,0	67,4	12,7	11,5	0	
	Plombier, couvreur, chauffagiste	36,7	65,0	71,9	11,4	12,8	0	
	Electricien	27,5	61,8	56,6	7,2	6,3	0	
	Coiffure	20,2	57,9	59,2	9,1	9,4	0	
	Restaurant	26,6	59,2	63,9	18,0	18,1	0	
	Agence immobilière	11,0	42,5	47,4	4,7	4,9	0	
Commerces	Épicerie et supérette	14,7	47,6	47,7	4,2	3,6	0	
	Boulangerie	20,2	56,6	60,1	7,1	7,7	0	
	Boucherie charcuterie	15,6	52,5	53,4	6,6	6,4	0	
	Fleuriste	11,9	47,6	44,1	4,1	3,5	0	
Enseignement	Ecole maternelle	12,8	44,1	50,3	2,7	3,4	0	
	Ecole élémentaire	64,2	87,3	87,8	11,9	11,0	0	
Santé, social	Médecin omnipraticien	12,8	47,5	51,6	8,5	8,1	0	
	Chirurgien dentiste	6,4	39,9	40,3	3,4	3,2	0	
	Infirmier	11,9	47,5	48,9	6,6	6,6	0	
	Masseur kinésithérapeute	8,3	42,3	45,2	4,5	4,6	0	
Transport	Pharmacie	10,1	45,3	48,3	2,7	2,9	0	
	Taxi	12,8	42,8	41,2	3,0	3,2	0	
<b>ÉQUIPEMENTS DE LA GAMME INTERMÉDIAIRE</b>								
<i>à plus de 15 mn</i>								
Services aux particuliers	Police, gendarmerie	6,4	39,9	35,6	1,1	1,0	0	
	Trésorerie	5,5	38,6	33,6	0,9	0,9	0	
	Pompes funèbres	3,7	30,7	31,8	0,9	1,2	0	
	Contrôle technique automobile	5,5	31,3	31,3	1,1	0,9	0	
	Ecole de conduite	8,3	41,0	39,0	2,4	2,2	0	
	Entreprise générale du bâtiment	10,1	22,0	34,7	2,0	2,7	0	
	Vétérinaire	4,6	32,1	34,1	2,4	2,2	0	
	Blanchisserie-teinturerie	4,6	34,0	34,6	1,3	1,5	0	
	Soins de beauté	3,7	33,6	33,1	1,6	1,5	0	
	Commerces	Supermarché	6,4	34,1	38,3	1,4	1,9	0
		Librairie papeterie	8,3	43,4	41,2	2,4	2,2	0
Magasin de vêtements		6,4	41,1	35,9	5,8	5,6	0	
Magasin d'équipement du foyer		4,6	31,3	27,4	1,1	1,1	3,6	
Magasin de chaussures		4,6	36,1	30,6	1,6	1,3	0	
Magasin d'électroménager		6,4	40,5	35,0	3,0	1,9	0	
Magasin de meubles		5,5	37,9	27,9	1,4	1,1	0	
Magasin d'articles de sports et de loisirs		2,8	25,1	29,3	1,3	1,2	1,9	
Droguerie, quincaillerie, bricolage		6,4	38,9	40,1	1,9	2,4	0	
Horlogerie-bijouterie		3,7	33,6	29,0	1,1	0,9	0	
Enseignement	Collège	4,6	37,0	36,4	0,9	1,2	0	
Santé, social	Opticien-lunetier	3,7	33,1	24,1	1,3	0,6	0	
	Orthophoniste	3,7	33,6	29,6	0,8	1,0	0	
	Pédicure-podologue	3,7	33,6	33,4	1,3	1,2	0	
	Laboratoire d'analyses médicales	1,8	24,4	23,0	0,5	0,3	9,8	
	Ambulance	6,4	39,4	38,1	1,7	1,5	0	
	Personnes âgées : hébergement	9,2	43,7	39,5	2,8	2,1	0	
	Personnes âgées : services d'aide	9,2	37,1	39,1	1,6	1,6	0	
	Garde d'enfant d'âge pré-scolaire	4,6	29,7	26,5	0,9	0,6	0	
	<b>ÉQUIPEMENTS DE LA GAMME SUPÉRIEURE</b>							
	<i>à plus de 30 mn</i>							
Services aux particuliers	ANPE	0,9	16,9	11,2	0,2	0,1	7,5	
	Location d'automobiles et d'utilitaires légers	1,8	17,8	11,4	0,5	0,2	0	
	Agence de travail temporaire	1,8	8,2	18,0	0,3	1,2	0	
Commerces	Hypermarché	1,8	24,4	13,6	0,5	0,2	0	
	Poissonnerie	3,7	33,6	24,5	0,8	0,7	0	
	Parfumerie	2,8	28,3	25,0	0,6	0,7	0	
Enseignement	Lycée d'enseignement général et/ou technologique	1,8	24,4	19,4	0,5	0,3	0	
	Lycée d'enseignement professionnel	0,9	16,9	19,7	0,2	0,3	0	
Santé, social	Etablissement de santé de court séjour	1,8	24,4	20,3	0,5	0,3	0	
	Etablissement de santé de moyen séjour	2,8	26,1	16,5	0,5	0,3	0	
	Etablissement de santé de long séjour	0	0	9,7	0	0,1	32,1	
	Etablissement psychiatrique	0,9	16,9	12,6	0,5	0,3	7,5	
	Urgences	0	0	12,1	0	0,2	35,4	
	Maternité	0	0	8,3	0	0,1	4,6	
	Centre de santé	1,8	24,4	19,2	0,5	0,3	0	
	Structures psychiatriques en ambulatoire	2,8	29,7	23,2	0,5	0,6	0	
	Spécialiste en cardiologie	0,9	16,9	14,7	0,3	0,3	7,5	
	Spécialiste en dermatologie et vénéréologie	0,9	16,9	13,7	0,2	0,2	7,5	
	Spécialiste en gynécologie médicale	0	0	8,3	0	0,1	13,1	
	Spécialiste en gynécologie obstétrique	0	0	10,8	0	0,1	4,6	
	Spécialiste en gastro-entérologie, hépatologie	0,9	16,9	12,9	0,3	0,2	7,5	
	Spécialiste en psychiatrie	0,9	16,9	9,8	0,5	0,1	7,5	
	Spécialiste en ophtalmologie	1,8	24,4	19,1	0,8	0,4	0	
	Spécialiste en oto-rhinolaryngologie	0,9	7,5	15,8	0,3	0,2	0	
	Spécialiste en pédiatrie	0	0	9,3	0	0,1	30,7	
	Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale	0,9	16,9	18,5	0,5	0,7	7,5	
	Sage-femmes	0	0	7,9	0	0,1	5,4	
	Orthoptiste	0,9	16,9	16,4	0,3	0,2	7,5	
	Personnes âgées : soins à domicile	2,8	27,8	23,1	0,6	0,4	0	
	Enfants handicapés : hébergement	1,8	18,2	11,7	0,8	0,5	0	
	Enfants handicapés : soins à domicile	0,9	5,3	8,6	0,2	0,3	0	
	Adultes handicapés : hébergement	4,6	26,7	19,4	1,4	0,8	0	
	Travail protégé	1,8	17,5	14,3	0,3	0,4	0	
	Culture	Cinéma	0,9	16,9	14,4	0,2	0,2	7,5

Source : Insee - Base permanente des équipements 2006 et recensement de la population 1999, distancier intercommunal 500, INRA, UMR1041 CESAER, F-21000 Dijon

## Une articulation en deux composantes

Une vision globale des déplacements internes au SCOT, liés à l'emploi, laisse apparaître deux composantes, nord et sud, sur le territoire.

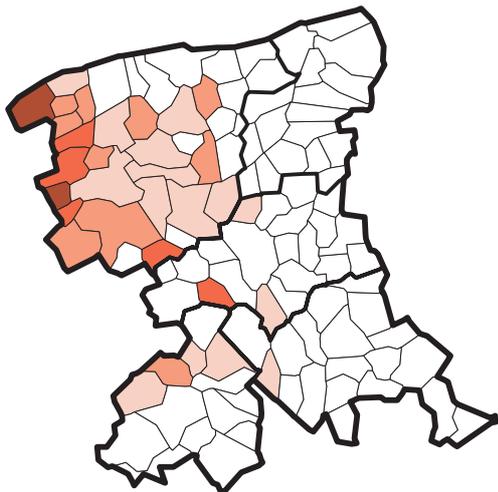
La CC Entre Mer et Lin a des relations importantes avec celle de la Côte d'Albâtre alors que la CC de Yerville est plutôt liée à celle d'Yvetot. Au centre du territoire, la CC de Plateau de Caux-Fleur de Lin est partagée entre les CC d'Yvetot et de la Côte d'Albâtre mais ses flux vers Yerville et même vers l'agglomération rouennaise la font plutôt pencher vers le sud. Le rattachement de cette CC « centrale » au sud du territoire est même renforcé par sa dépendance très nette à l'égard du pôle d'Yvetot pour la plupart des équipements structurants (hyper-marché, hôpital, laboratoire...). Au total, les parties nord et sud du territoire enregistrent peu de déplacements entre elles, « s'échangeant » environ 5 % de leurs actifs quotidiennement.

Cette structuration interne du SCOT en deux composantes nord et sud est confirmée par les relations avec les territoires voisins, répondant aux mêmes « tropismes ». La communauté d'Yvetot est sous influence significative des pôles d'emploi de la Vallée du Commerce ; elle attire elle-même de nombreuses communes des communautés de Caudebec-en-Caux, du Plateau Vert ou de Cœur de Caux. Celle d'Yerville-Plateau de Caux est très dépendante de l'agglomération rouennaise mais aussi de Caux-Austreberthe. La communauté de la Côte d'Albâtre exerce une attraction assez forte sur le canton de Valmont mais elle est aussi sous influence du pays des Hautes Falaises dans sa partie ouest. Enfin, Entre Mer et Lin dépend significativement de l'agglomération dieppoise et de la communauté Saône-et-Vienne pour l'emploi.

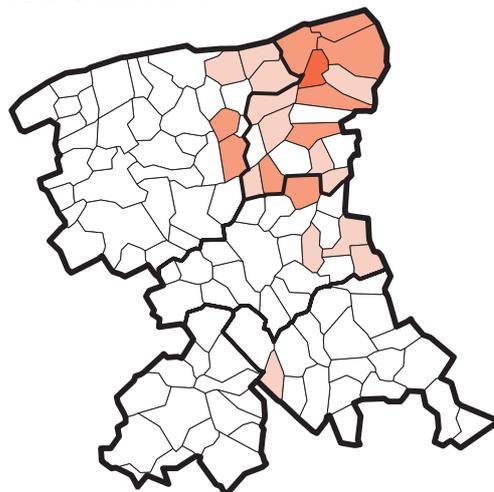
Des migrations externes à la région existent également : quelque 200 personnes (près d'1 % des actifs résidents) se déplacent en particulier vers l'Île-de-France, prin-

### L'ATTRACTION DES PÔLES D'EMPLOI VOISINS SUR LES COMMUNES DU SCOT

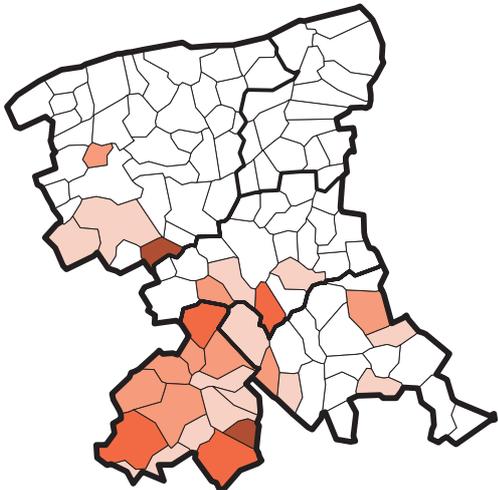
#### DU PAYS DES HAUTES FALAISES



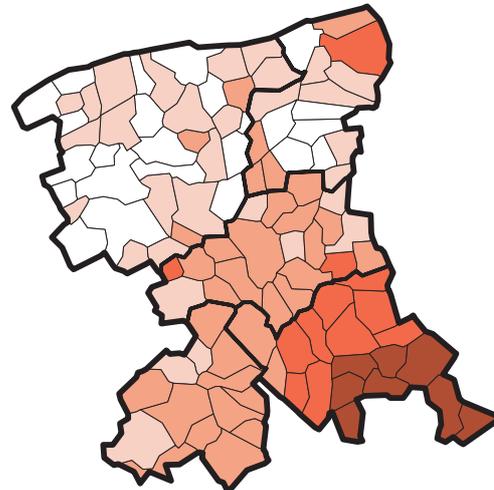
#### DE LA CA DE DIEPPE



#### DE LA VALLÉE DU COMMERCE



#### DE LA CA DE ROUEN



Part des actifs ayant un emploi travaillant dans le territoire (en %)

- supérieur à 30
- de 20 à 30
- de 10 à 20
- de 5 à 10
- inférieur à 5

— Contour du SCOT

cipalement en direction de Paris, grâce à la présence de la voie ferrée reliant Le Havre-Rouen-Paris qui passe par Yvetot.

## DÉMOGRAPHIE

### Un essor démographique globalement modéré mais dynamique au sud

Après une forte poussée enregistrée entre 1975 et 1982 (en grande partie due à l'installation de la centrale électrique de Paluel), la croissance démographique du SCOT est modérée depuis une vingtaine d'années, d'un rythme un peu plus faible que dans la moyenne des pays de référence.

L'évolution démographique la plus marquée concerne la Côte d'Albâtre, qui grâce à l'« effet Paluel », a dégagé un fort excédent migratoire entre 1975 et 1982. Mais les CC d'Yerville-Plateau de Caux et de la Région d'Yvetot, quant à elles, ont connu une croissance démographique plus soutenue et plus régulière au cours du dernier quart de siècle. A l'opposé, Entre Mer et Lin, dont la population a même chuté de 1962 à 1982, a enregistré les évolutions les moins favorables.

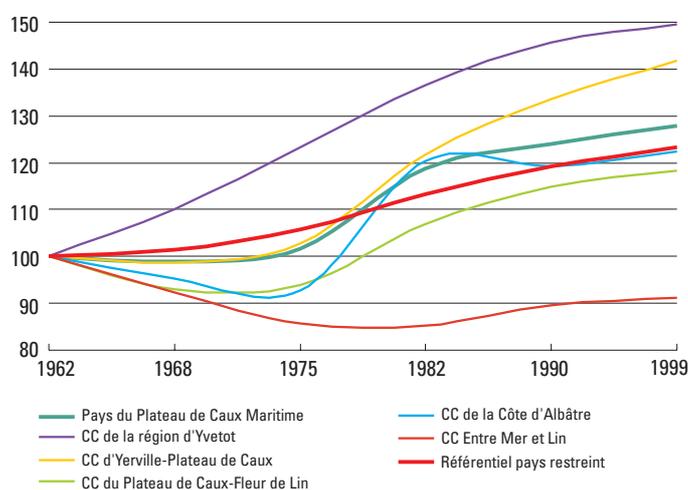
Entre 1990 et 1999, la population du pays a augmenté de 3 %, contre 4,5 % entre 1982 et 1990, grâce à un solde naturel positif dans chacune des communautés de communes. La croissance la plus forte était encore à mettre à l'actif de la CC d'Yerville-Plateau de Caux.

Entre 1999 et 2005, la population estimée des ménages (3) (63 900 en 2005) suit toujours une croissance modérée : 2,6 %, contre 3,6 % pour le référentiel pays (2 % pour la Haute-Normandie).

Conformément aux tendances antérieures, le sud du pays (formé des trois CC de la Région d'Yvetot, d'Yerville-Plateau de

(3) Au sens de l'INSEE, un ménage comprend l'ensemble des occupants d'une résidence principale. Contrairement aux populations habituellement commentées, la population des ménages n'intègre donc pas les personnes vivant dans des structures collectives (maisons de retraite, foyers, prisons...).

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION



Source : Insee - Recensements de la population

Unité : indice base 100 en 1962

### LES DIX PRINCIPALES COMMUNES DU SCOT DU PAYS PLATEAU CAUX MARITIME

	Nombre d'habitants	Année de recensement
Yvetot	10 770	1999
Saint-Valery-en-Caux	4 780	1999
Cany-Barville	3 150	2006
Doudeville	2 530	1999
Yerville	2 170	1999
Sainte-Marie-des-Champs	1 560	2004
Valliquerville	1 240	2005
Néville	1 130	2004
Ourville-en-Caux	1 085	2006
Fontaine-le-Dun	960	2006

Source : Insee - Recensement de la population 1999 et estimations annuelles de recensement.

#### ESTIMATIONS DE POPULATION 2005

Dans l'attente des résultats complets du nouveau recensement en 2009, l'Insee produit des estimations de population pour certains territoires, en s'appuyant sur les trois premières années d'enquête (2004, 2005 et 2006) sur les cinq prévues. Pour environ trois communes sur cinq, la population recensée est donc prise en compte ; pour les autres, une estimation est réalisée tenant compte de l'évolution des communes voisines mais aussi d'autres sources d'information (comme les ménages fiscaux). L'agrégation des communes recensées et estimées permet ainsi de disposer d'estimations de population pour des territoires d'une certaine taille mais aucun chiffre ne peut être diffusé pour une commune estimée. Par ailleurs, le manque de robustesse de l'estimation pour une commune de plus de 10 000 habitants peut empêcher la diffusion du territoire auquel elle appartient.

Ainsi, pour des raisons de fiabilité, il n'a pas été possible d'avoir des résultats pour chacune des cinq CC composant le pays du Plateau de Caux-maritime (deux groupes de CC ont dû être constitués).

Caux et Plateau de Caux-Fleur de Lin) connaît une augmentation de population plus forte depuis 1999 (+ 4 % contre + 0,3 % pour le nord du territoire, formé des communautés de la Côte d'Albâtre et d'Entre Mer et Lin).

Dans l'hypothèse où les comportements des habitants en matière de migrations et de fécondité resteraient stables, le pays verrait sa population croître encore à l'horizon 2015, mais à un rythme nettement ralenti (comme dans l'ensemble des territoires). Le nombre d'habitants augmenterait d'un peu plus d'une centaine en moyenne par an jusqu'à atteindre un total d'environ 66 500 personnes en 2015 (soit à peine + 2 % entre 2005 et 2015). Le solde migratoire resterait équilibré mais le nombre de décès augmenterait avec le vieillissement démographique (la part des personnes de 60 ans ou plus passerait de 20 % en 2005 à 26 % en 2015). En raison de la baisse tendancielle du nombre de personnes par ménage, le nombre de ménages garderait un rythme de croissance nettement supérieur à celui de la population totale (+ 10 % environ entre 2005 et 2015). Ce rythme impliquerait une croissance du nombre de résidences principales de 200 à 300 par an sur cette période, du même ordre que durant les deux dernières décennies.

### La population du SCOT vieillit un peu plus vite

En 1999, la pyramide des âges du pays est quasiment identique à celle du référentiel. Le SCOT est juste un peu plus jeune que la moyenne des pays mais cette petite différence

## POPULATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE

	Répartition en 2005		Évolution 1999-2005	
	SCOT	Référentiel	SCOT	Référentiel
De 0 à 19 ans	26,1	26,3	- 1,5	2,4
De 20 à 39 ans	24,7	24,5	- 5,0	- 3,3
De 40 à 59 ans	29,1	28,9	15,4	12,1
Plus de 60 ans	20,1	20,2	1,9	2,9
Hommes	49,1	49,2	1,9	3,0
Femmes	50,9	50,8	3,3	4,2

Source : Insee, Recensement de la population 1999 ; estimations démographiques supra-communales 2005

Unité : %

semble s'annuler en 2005. Le SCOT a en effet tendance à vieillir un peu plus vite mais ce vieillissement relatif porte surtout sur la tranche d'âge des 40-59 ans, qui a progressé plus qu'ailleurs (+ 15 % entre 1999 et 2005 contre + 12 % pour le référentiel). Le nombre de personnes de 60 ans ou plus s'accroît également mais à un rythme beaucoup plus modéré. Pour les moins de 40 ans, la diminution est également plus forte dans le SCOT que dans le référent. L'écart entre les tranches d'âge extrêmes se resserre donc. Le rapport des moins de 20 ans aux plus de 60 ans s'élève maintenant à 1,3, conformément à la moyenne des pays.

### Une divergence de profil socioculturel entre le nord et le sud du SCOT

Le profil socioculturel de la population locale, en 1999, apparaît globalement comparable à la moyenne des autres pays. C'est à l'intérieur même du SCOT que des disparités socio-professionnelles sont à noter.

La partie sud du SCOT, davantage sous influence urbaine, compte plus d'actifs en général, notamment des professions intermédiaires, des cadres et des ouvriers, mais moins de retraités. Cette remarque est particulièrement vraie pour la CC d'Yerville-Plateau de Caux, au caractère périurbain prononcé. La CC de la Région d'Yvetot est dans le même cas de figure, mais de manière beaucoup moins marquée. Plateau de Caux-Fleur de Lin compte proportionnellement plus de retraités.

Les deux communautés du nord se distinguent par des proportions plus élevées d'inactifs (les taux d'activité féminine y sont relativement faibles) et de retraités (particulièrement dans Entre Mer et Lin).

La structure des ménages est à peu de choses près conforme au référentiel des pays : 2/3 des ménages sont des familles avec couple, près d'un quart des ménages est composé d'une seule personne ; 45 % des familles sont sans enfant et 7 % sont monoparentales.

Le nombre des ménages augmente comme partout à un rythme plus élevé que la population elle-même (+ 8,3 % entre 1999 et 2005, contre + 2,6 % pour la population). Cette différence s'explique en grande partie par le vieillissement démographique, qui se traduit par une baisse régulière de la taille des

ménages (2,47 personnes en 2005 dans le SCOT, valeur très proche de la moyenne régionale). La CC d'Yerville-Plateau de Caux compte beaucoup de familles avec enfants et présente ainsi un nombre plus élevé de personnes par ménage alors que celle de la Région d'Yvetot affiche la moyenne la plus faible.

Ces grandes caractéristiques sociodémographiques s'accompagnent d'un niveau moyen de formation plutôt faible, mais comparable à celui des autres pays du référentiel. En 1999, 32 % des actifs de moins de 40 ans possédaient au moins le bac contre 33 % dans le référent pays, 38 % au niveau régional et 45 % au niveau France entière. Le nord du pays est la partie la plus défavorisée, en particulier Entre Mer et Lin.

## REVENUS

### Des revenus modestes mais les conditions sociales s'améliorent

Dans le SCOT, les revenus des ménages sont en moyenne relativement modestes. Le revenu fiscal médian par unité de consommation (4) place en effet le pays au 8e rang des onze pays de référence. Autre indicateur significatif, sur les 34 800 foyers fiscaux que compte le SCOT, 51,8 % ne sont pas imposables, alors que la proportion moyenne des foyers non imposables dans le référentiel pays est de 48,4 %. Mais le niveau de vie des ménages a tendance à s'améliorer un peu plus vite qu'ailleurs. L'écart de revenu entre le SCOT et le référentiel s'amoin-drit depuis 10 ans et le territoire rattrape donc son retard.

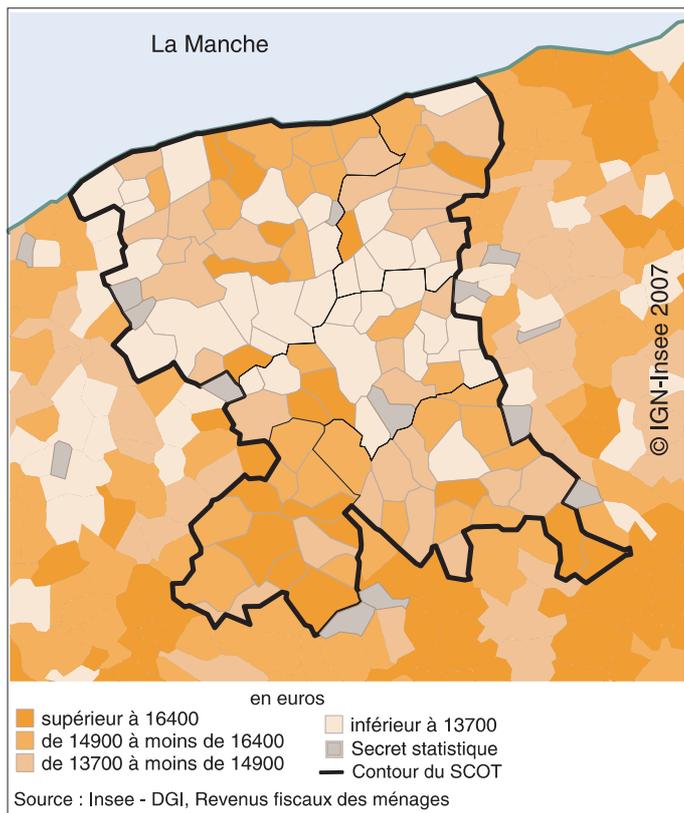
Les revenus les plus élevés se situent dans la CC de la Région d'Yvetot (pourtour de la commune d'Yvetot notamment) et dans quelques communes littorales (Veules-les-Roses, Saint-Valery-en-Caux principalement). En revanche, la partie sud de la Côte d'Albâtre et la CC Plateau de Caux-Fleur de Lin ont des revenus moins élevés. La CC d'Yerville-Plateau de Caux, plus résidentielle, semble globalement mieux équilibrée.

Comme en matière de revenus, les indicateurs sociaux et de précarité situent le SCOT dans une situation un peu plus défavorable que dans le référentiel pays, mais cette situation a tendance à s'améliorer.

Depuis 2002, la part des ménages à bas revenus, de un point supérieur à la moyenne des pays, se réduit (- 8 % contre - 2 % dans le référentiel). Le nombre de bénéficiaires du RMI diminue lui aussi fortement (- 11 % contre + 2 % au référentiel). En 2004, le SCOT se classait toujours en première position pour le nombre de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé. La proportion des chômeurs dans la population des 20 à 59 ans est encore d'un point supérieur au référent en 2005, mais les

(4) Le revenu fiscal médian par unité de consommation est le revenu qui sépare la population des ménages en deux parties égales. Afin de comparer les ménages entre eux et tenir compte de leur composition, on leur affecte un nombre d'unités de consommation. Le premier adulte compte pour une unité, toutes les autres personnes de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 chacune, enfin les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3.

**REVENU ANNUEL MÉDIAN DES MÉNAGES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2004**



chômeurs de longue durée y sont comparativement moins nombreux (- 2 % contre + 1 % au référentiel). Enfin, la part des allocataires vivant en HLM est de trois points supérieure au référent.

La mixité sociale est plutôt mieux assurée dans le SCOT que dans d'autres pays de la région. En effet, la concentration globale des situations de pauvreté sur le territoire est plutôt faible. Cependant, on observe, comme partout, des disparités locales. Quelques communes combinent une proportion de catégories sociales favorisées et des revenus élevés (Valliquerville, Sainte-Marie-des-Champs, Allouville-Bellefosse, Veules-les-Roses). A l'opposé, des communes réunissent faibles revenus et part élevée de logements sociaux (Yerville, Yvecricque, Doudeville, Ourville-en-Caux).

**LOGEMENTS**

**Une part élevée de logements sociaux**

Le parc de logements est en développement depuis 1975 (en particulier entre 1975 et 1982, période d'installation de la centrale nucléaire de Paluel). Sur la période récente 1999-2005, le nombre de logements enregistre une hausse de + 7,4 % (+ 8,3 % pour les résidences principales), rythme comparable à

celui du référentiel. Cette relance des constructions neuves depuis 1999, à l'image des autres pays, porte aussi bien sur le logement collectif qu'individuel. Toutes les CC sont concernées par ce phénomène, mais l'essor du nombre de logements est plus fort dans la partie sud du SCOT. Le nombre de ménages vivant en appartement a fortement augmenté (+ 41 % dans le SCOT depuis 1999 contre + 27 % dans le référentiel), en particulier dans la partie sud du SCOT.

Le parc social est très conséquent puisque la part des logements sociaux s'élève à 15 %, le territoire se classant au 2e rang des pays du référentiel. Le logement social est particulièrement important dans les villes de Caux-Barville ou Yvetot (respectivement 41 % et 31 % en 1999 du parc de leur logement).

Entre 1990 et 1999, le secteur locatif HLM a fortement progressé sur l'ensemble du territoire et en particulier dans les

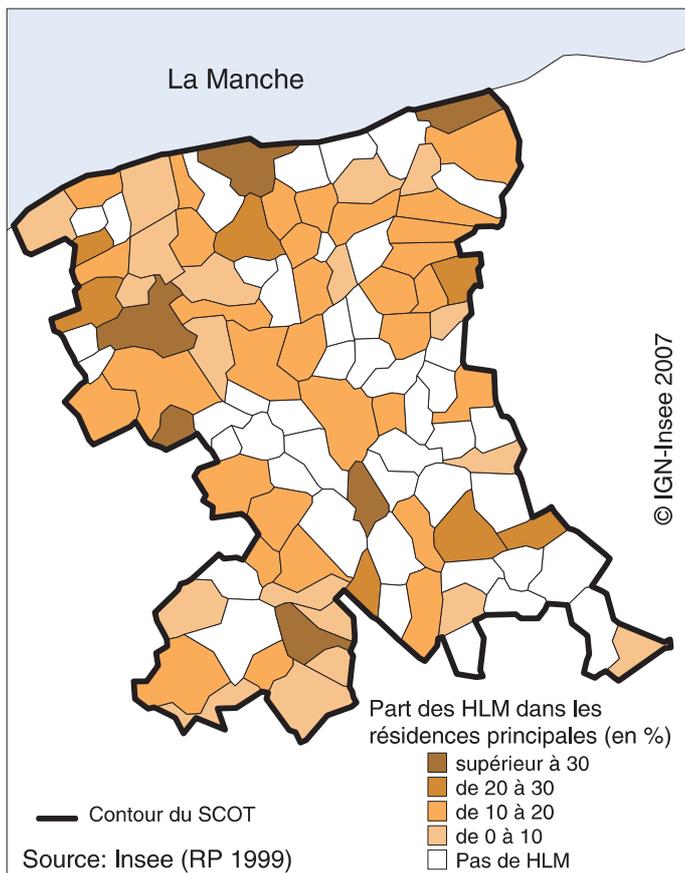
**RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LE STATUT D'OCCUPATION**

Statut d'occupation	SCOT		Référentiel
	1999	%	1999 (%)
Habitat individuel - propriétaire	13 160	55,2	63,9
Habitat individuel - locataire	6 029	25,3	16,1
Habitat collectif - propriétaire	196	0,8	0,9
Habitat collectif - locataire	2 829	11,8	12,5
dont locataire non HLM	962	4,0	4,0
dont locataire HLM	1 867	7,8	8,4
Autre cas	1 645	6,9	6,6
<b>Ensemble</b>	<b>23 859</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Insee - Recensement de la population 1999

Unités : nombre, %

**RÉPARTITION DES LOGEMENTS HLM PAR COMMUNE**



CC de la Côte d'Albâtre et de la Région d'Yvetot. Cette dernière est la CC présentant le plus fort taux de logements sociaux. Celle présentant le taux le plus faible est l'Entre Mer et Lin.

Cette hausse sur la décennie 90 n'atténue que partiellement l'ancienneté globale du parc HLM, dont une part significative de logements date encore de la fin des années 1970, période d'implantation de la centrale de Paluel.

Le nombre de ménages propriétaires de leur logement principal a fortement augmenté entre 1999 et 2005 (+ 13,2 %, contre + 12,2 % dans le référentiel). En 1999, la CC d'Yerville-Plateau de Caux comptait la plus forte proportion de ménages propriétaires de logements. Le locatif concerne près de 39 % des ménages en 2005, contre 31 % dans le référentiel, en lien avec la part relativement élevée du logement social.

La part des résidences secondaires est élevée (13,8 % contre 11,3 % dans le référentiel) et surtout leur nombre a augmenté entre 1990 et 1999, contrairement à la tendance générale. Les résidences secondaires sont concentrées dans les deux CC littorales (Côte d'Albâtre et Entre Mer et Lin), et s'étendent également plus loin à l'intérieur des terres que dans les autres pays littoraux, ce qui constitue une réelle particularité du pays. En 1999, la commune de Saint-Valery-en-Caux possédait 15 % des résidences secondaires du SCOT.

## ECONOMIE

### Un appareil productif assez bien développé et diversifié

Entre 1975 et 1999, le pays du Plateau de Caux Maritime a connu une croissance de l'emploi bien plus rapide que celle des pays de référence : + 24 % contre + 1 % dans le référentiel.

Toutefois, ce dynamisme n'est pas homogène sur l'en-

#### ÉVOLUTION SECTORIELLE DES EMPLOIS

Secteurs	Années	SCOT	Référentiel
Agriculture	1975-1982	- 19,0	- 20,6
	1982-1990	- 24,1	- 29,8
	1990-1999	- 38,3	- 33,6
Industrie	1975-1982	63,5	- 7,9
	1982-1990	4,4	- 2,2
	1990-1999	- 13,4	- 10,8
Construction	1975-1982	144,6	10,9
	1982-1990	- 58,5	- 21,6
	1990-1999	18,2	- 5,0
Tertiaire	1975-1982	21,9	15,1
	1982-1990	8,4	14,8
	1990-1999	22,1	22,0
<b>Ensemble</b>	<b>1975-1982</b>	<b>31,8</b>	<b>- 0,4</b>
	<b>1982-1990</b>	<b>- 10,0</b>	<b>- 1,6</b>
	<b>1990-1999</b>	<b>4,5</b>	<b>3,0</b>

Source : Insee - Recensements de la population

Unité : %

semble du pays. La Côte d'Albâtre est la CC qui a enregistré la croissance la plus spectaculaire (+ 56 %). La CC de la Région d'Yvetot a également connu une croissance forte en début de période mais son développement économique s'est stabilisé depuis une vingtaine d'années. Les trois autres structures intercommunales du territoire sont très stables sur les trois dernières décennies.

L'évolution sur longue période du système productif laisse apparaître une très forte augmentation des emplois entre 1975 et 1982, en particulier dans la CC de la Côte d'Albâtre. On peut parler d'un « effet Paluel » : l'implantation de la centrale nucléaire, dont le chantier a débuté en 1977, a entraîné une hausse rapide des effectifs du secteur secondaire mais aussi de la construction. Entre 1982 et 1990, on observe une diminution des emplois (- 10 % globalement) mais essentiellement due au reflux des effectifs du secteur de la construction, en lien avec la fin du chantier de la centrale ; ce recul a toutefois ramené l'emploi total du territoire à un niveau nettement supérieur à celui de « l'avant-Paluel » (environ 20 %).

Enfin, entre 1990 et 1999, l'agriculture continue à perdre beaucoup d'emplois (- 38 %), et la construction et le tertiaire (conformément à la tendance régionale) connaissent une hausse de leurs effectifs (respectivement + 18 % et + 22 %). L'industrie, en revanche, recule, mais comme dans la quasi-totalité des territoires. L'emploi tous secteurs confondus augmente tout de même de 4,5 %, contre 3 % pour le référentiel et 1,6 % pour la Haute-Normandie.

### Une bonne diversité de l'appareil productif

Au 31 décembre 2004, le SCOT comptabilise environ 18 000 emplois salariés hors agriculture (5).

Par grand secteur, le SCOT apparaît comme un territoire un peu plus tertiaire que la moyenne des pays (66 % des emplois, contre 62 % dans le référentiel). Il bénéficie d'un tissu commercial fort et d'une bonne implantation de l'administration publique. En revanche, le poids du secteur secondaire est moins important que dans le référentiel. Si la branche construction emploie proportionnellement davantage de main-d'œuvre, l'industrie est un peu en deçà de la moyenne des autres pays.

Le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) représentait environ 1 500 emplois au recensement de 1999 (dernière source disponible), soit 7,5 % des emplois totaux. Ce pourcentage relativement élevé correspond quasiment à celui du référentiel des pays, mais dépasse largement la moyenne régionale (3,1 %). Avec 1 134 exploitations et

(5) Précision méthodologique : l'Insee se trouve dans une situation intermédiaire quant aux outils de connaissance. Un changement de source depuis 1999 entraîne une impossibilité de comparaison entre la situation de l'emploi en 1999 et 2004, ainsi que tout calcul d'évolution globale.

**LES 15 PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DU SCOT AU 31 DÉCEMBRE 2004**

Raison sociale	Activité économique	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
CNPE DE PALUEL	Production et distribution d'électricité	Paluel	Plus de 1 000 salariés
DIRECTION DES SAPEURS POMPIERS	Administration publique	Yvetot	500 à 999
CENTRE LECLERC	Hypermarché	Yvetot	200 à 499
SYMPHONIE	Fabrication industrielle de pain et pâtisserie	Saint-Valery-en-Caux	200 à 499
IME BERCAIL ST DENIS AUTISTE	Accueil d'enfants handicapés	Héricourt-en-Caux	200 à 499
NETMAN	Activités de nettoyage	Valliquerville	200 à 499
TERRE DE LIN	Industrie textile	Saint-Pierre-le-Viger	200 à 499
MAIRIE	Administration publique	Yvetot	200 à 499
LES SALAISONS MARITIMES ANDRÉ LEDUN	Industrie du poisson	Cany-Barville	200 à 499
LYCÉE POLYVALENT RAYMOND QUENEAU	Enseignement	Yvetot	150 à 199
ARCAUX	Association	Bois-Himont	150 à 199
CENTRE LECLERC	Hypermarché	Saint-Valery-en-Caux	150 à 199
CONSTRUCTION MAINTENANCE ET SERVICES	Levage montage	Saint-Valery-en-Caux	150 à 199
POLYTECHS	Fabrication de matières plastiques	Cany-Barville	150 à 199
NORDON INDUSTRIES	Chaudronnerie	Sainte-Marie-des-Champs	150 à 199

Source : Insee - CLAP

malgré une baisse importante de ce chiffre (- 32 % entre 1988 et 2000, à l'image du reste de la région), la dimension agricole du SCOT demeure importante et transparait encore à travers sa vocation de grandes cultures céréalières et oléagineuses sur ses terres. Les emplois de ce domaine étaient particulièrement présents dans Entre Mer et Lin (18 % des emplois) et dans les communautés de Yerville-Plateau de Caux (13,2 %) et de Plateau de Caux-Fleur de Lin (12,4 %).

Malgré la disparition ou les difficultés de gros employeurs dans les années 1990 (Ozona à Yvetot, les sucreries de Fontaine-le-Dun...), le pays du Plateau de Caux Maritime restait encore plutôt bien pourvu en emplois du secondaire en 2004. Toutefois, l'industrie n'y représente plus que 24 % des emplois, contre 27 % dans le référentiel. Sa présence sur le territoire repose sur quelques activités caractéristiques.

L'industrie énergétique procure seule 8 % de l'ensemble des emplois du SCOT. Cette part élevée est à mettre à l'actif de la centrale de Paluel, 1er employeur de la zone (plus d'un millier d'emplois).

La présence de cet établissement est une chance sur le plan du dynamisme industriel et de l'emploi, mais la dépendance du territoire à son égard peut aussi être considérée comme un facteur de fragilité.

L'industrie agro-alimentaire, avec 6 % des emplois, est fortement représentée dans le paysage économique du pays. On y retrouve les salaisons maritimes André Ledun de Cany-Barville ou encore l'entreprise Symphonie (fabrication de pains et de pâtisseries) à Saint-Valery-en-Caux.

On notera la présence d'établissements dans l'industrie des équipements mécaniques et dans la branche chimie, caoutchouc, plastiques. Enfin, la présence ancienne de l'industrie textile a son importance sur le territoire, en particulier pour Entre Mer et Lin où elle représente un emploi sur quatre (Terre de Lin à Saint-Pierre-le-Viger est le 7e employeur du SCOT).

L'autre composante du secondaire, la construction, représente 9 % des emplois (3e rang des pays). Les cinq structures

**L'EMPLOI SALARIÉ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2004 (hors agriculture)**

Activité économique	SCOT		Référentiel
	Effectifs	Répartition (en %)	Répartition (en %)
Industries agricoles et alimentaires	1 110	6,3	3,9
Habillement, cuir	120	0,7	0,2
Édition, imprimerie, reproduction	200	1,1	0,7
Industries des équipements du foyer	16	0,1	0,8
Industries automobile	10	0,1	1,0
Industries des équipements mécaniques	480	2,7	3,5
Industries des équipements électriques et électroniques	12	0,1	0,7
Industries des produits minéraux	30	0,2	3,3
Industrie textile	320	1,8	0,4
Industries du bois et du papier	140	0,8	1,0
Chimie, caoutchouc, plastiques	200	1,1	6,1
Métallurgie et transformation des métaux	170	1,0	3,3
Industries des composants électriques et électroniques	90	0,5	1,5
Production de combustibles et de carburants	19	0,1	0,8
Eau, gaz, électricité	1 430	8,1	1,5
Construction	1 630	9,2	8,5
Commerce et réparation automobile	410	2,3	2,1
Commerce de gros, intermédiaires	470	2,6	3,5
Commerce de détail, réparations	1 400	7,9	7,2
Transports	540	3,1	3,5
Activités financières	250	1,4	1,3
Activités immobilières	210	1,2	0,7
Postes et télécommunications	250	1,4	1,2
Conseils et assistance	490	2,8	2,7
Services opérationnels	770	4,4	3,8
Hôtels et restaurants	510	2,9	3,1
Activités récréatives, culturelles et sportives	210	1,2	1,0
Services personnels et domestiques	150	0,9	0,9
Éducation	1 440	8,2	8,1
Santé, action sociale	2 070	11,7	11,5
Administration publique	2 220	12,6	9,7
Activités associatives extra-territoriales	320	1,8	0,9

Source : Insee - CLAP

intercommunales du SCOT sont concernées, mais la proportion d'emplois la plus forte dans ce domaine est à mettre à l'actif de Yerville et de la Côte d'Albâtre.

### **Un tissu économique un peu plus tertiaire**

Le commerce est plus employeur que dans d'autres pays, le SCOT se « hisse » au 3<sup>e</sup> rang pour la part de cette activité. Ce bon résultat peut s'expliquer par l'importance du commerce littoral dans l'économie, mais aussi une bonne présence de commerces de proximité et de grands commerces alimentaires sur le territoire. Ainsi, le centre commercial Leclerc d'Yvetot est le 3<sup>e</sup> employeur de la zone (1<sup>er</sup> employeur du secteur marchand) et son homologue de Saint-Valery-en-Caux est en 12<sup>e</sup> position. La communauté de commune d'Yvetot est d'ailleurs la plus riche en emplois dans le secteur commercial (près de 17 % des emplois de cet EPCI).

L'administration publique a aussi un impact important sur l'emploi local (2 200 emplois). On y comptabilise les mairies d'Yvetot et de Saint-Valery-en-Caux parmi les premiers employeurs de la zone, ou encore les employés de la CC de la Côte d'Albâtre. Mais le poids des administrations publiques est à relativiser car on y inclut aussi les sapeurs pompiers du département (600 personnes) dont le siège est localisé à Yvetot.

La branche santé et action sociale, avec 2 000 emplois (11,7 % des emplois du SCOT), a un poids également important dans l'économie territoriale. On y trouve entre autres l'hôpital d'Yvetot, les CCAS d'Yvetot et Saint-Valery-en-Caux, des associations d'aide par le travail, des maisons de retraite et d'autres activités liées à l'économie sociale et solidaire (Bercaill Saint Denis, Arcaux, etc.).

Plus généralement, la part des emplois dans le domaine des services -aux entreprises et à la personne- est comparable à celle du référentiel.

Le poids du tertiaire est particulièrement élevé (plus de 80 % des emplois) dans la CC Plateau de Caux-Fleur de Lin (en particulier la branche des services) et dans celle de Yerville, toutes deux peu dotées en emplois industriels.

Si les sources disponibles ne permettent pas d'apprécier l'évolution de l'emploi depuis 1999, les créations d'entreprises peuvent constituer un autre reflet du dynamisme économique du territoire. Or, celles-ci enregistrent un regain depuis quelques années, à l'image du reste de la région, mais le taux de créations (créations rapportées au stock), en 2006, reste moins élevé que dans la plupart des autres pays (9<sup>e</sup> rang).

### **Une structure des emplois plutôt qualifiée**

La structure des emplois par catégorie socioprofessionnelle est le reflet de l'appareil productif local, avec des métiers industriels plutôt qualifiés (dus à la présence de la centrale de

### **CC DE LA CÔTE D'ALBÂTRE**

*La CC de la Côte d'Albâtre, située au nord-ouest du pays, est la CC la plus peuplée. Elle a bénéficié d'une forte croissance démographique entre 1975 et 1982, grâce à un solde migratoire élevé (dû à l'implantation de la centrale nucléaire de Paluel). Cette CC compte un peu plus de retraités et un peu moins d'ouvriers que la moyenne du SCOT.*

*Quelques communes littorales au nord de la CC ont des revenus élevés (Veules-les-Roses, Saint-Valery-en-Caux principalement). En revanche, la partie sud recense des revenus moins élevés, ce qui lui confère un revenu moyen par ménage peu élevé. Toutefois, cette CC est particulièrement favorisée en matière de fiscalité locale, grâce aux produits de la taxe professionnelle.*

*Entre 1990 et 1999, le secteur locatif HLM a fortement progressé et la part du logement social est significative. On note également une forte présence de résidences secondaires sur le territoire (23 % des logements).*

*Cette CC du SCOT est la mieux pourvue en emplois (le taux d'emploi dépasse 100 %) : ses trois principaux pôles d'emploi (Saint-Valery-en-Caux, Cany-Barville et Paluel) offrent plus d'un millier d'emplois chacun. Cette densité d'emplois lui permet de rayonner sur la communauté voisine Entre Mer et Lin, mais aussi sur le canton de Valmont dans le pays voisin des Hautes Falaises.*

*L'industrie est fortement représentée (40 % des emplois). Cela s'explique notamment par la présence de Paluel (l'énergie occupe 21 % des emplois) et de l'industrie agro-alimentaire. Le commerce et les activités liées au tourisme sont également bien présentes sur la zone. Entre 1975 et 1999, l'emploi a constamment progressé, en particulier entre 1975 et 1982, mais le taux de chômage est élevé.*

### **CC ENTRE MER ET LIN**

*La CC Entre Mer et Lin, située au nord-est du pays, est la moins peuplée du SCOT. Elle est aussi démographiquement la plus âgée. Entre 1962 et 1982, sa population a chuté, puis a connu une augmentation de 1982 à 1999. La répartition des catégories socio-professionnelles montre le caractère rural de cette zone, avec proportionnellement plus d'agriculteurs qu'ailleurs et peu de professions intermédiaires et de cadres. De plus, Entre Mer et Lin possède le niveau de formation le plus faible du SCOT. Si les revenus des ménages sont globalement dans la moyenne du SCOT, les communes du nord de la CC sont plutôt plus riches que celles du sud.*

*Concernant les logements, sont dénombrés une part importante de résidences secondaires (22 % de l'ensemble) et*

## PORTRAIT SYNTHÉTIQUE DES 5 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES (CC)

*peu de logements sociaux (taux le plus faible du SCOT) dans l'Entre Mer et Lin.*

*Ce territoire est plutôt résidentiel (le taux d'emploi est de 63 %). Les actifs se dirigent principalement vers les pôles d'emploi de la Côte d'Albâtre voisine, vers la CC Saâne et Vienne et vers la CA de Dieppe. Les grands secteurs d'activité sont l'agriculture (18 % des emplois) et l'industrie (1 emploi sur 2), avec l'industrie textile et l'industrie agroalimentaire. Cette forte présence de l'industrie se traduit par des ressources fiscales plutôt favorables. Le tertiaire est très peu implanté. Sur longue période, le dynamisme de l'emploi est faible et le taux de chômage élevé.*

### **CC DU PLATEAU DE CAUX-FLEUR DE LIN**

*La CC du Plateau de Caux-Fleur de Lin, située au centre du pays, est la plus rurale du SCOT ; sa population enregistre une croissance continue de 1968 à 1999. C'est la communauté la plus âgée avec Entre Mer et Lin. Elle compte même le plus grand nombre de retraités dans sa population.*

*Plateau de Caux-Fleur de Lin possède également le plus grand nombre de foyers non imposés et ses habitants ont en moyenne les revenus les moins élevés du pays. Cette communauté bénéficie des ressources fiscales les moins élevées avec celle de Yerville.*

*Le nombre de logements a peu augmenté depuis les années 1980. Le nombre de résidences secondaires a même diminué entre 1990 et 1999.*

*Zone plutôt résidentielle, son taux d'emploi ne s'élève qu'à 62 %. Ses habitants sont plutôt tournés vers le sud, en terme de fréquentation de grands équipements et d'emploi. Les actifs se dirigent principalement vers la partie méridionale du SCOT et vers la CA de Rouen.*

*L'évolution de l'emploi entre 1975 et 1999 est modérée. La part de l'agriculture dans l'emploi est significative (12,4 %). Le poids particulièrement élevé du tertiaire (plus de 80 % des emplois, en particulier dans les branches des services et de l'action sociale) révèle en fait la faible présence de l'industrie.*

### **CC DE LA RÉGION D'YVETOT**

*La CC de la Région d'Yvetot, située au sud-ouest du pays, est structurée autour de la commune la plus peuplée, Yvetot, qui est aussi le premier pôle d'emplois du SCOT. Elle est sous influence urbaine, ses habitants étant notamment attirés par l'agglomération rouennaise. Sa population est en augmentation constante depuis 1962. Elle se caractérise par une présence plus importante d'actifs (ouvriers,*

*professions intermédiaires et cadres) et moindre de retraités.*

*Le niveau de formation et les revenus sont les plus élevés du SCOT. La richesse fiscale par habitant, en revanche, est d'un niveau moyen.*

*Le nombre de résidences principales a fortement augmenté. Le secteur locatif HLM a également progressé. Cette CC a le plus fort taux de logements sociaux.*

*Les actifs se dirigent principalement vers Rouen et la Vallée du Commerce (Pays de Caux Vallée de Seine). Cependant, la CC de la Région d'Yvetot attire aussi de nombreux « migrants du travail » du Plateau de Caux-Fleur de Lin, de la CC de Yerville et de petites communes extérieures au territoire (Plateau vert, Caudebec-Brotonne). Entre 1975 et 1999, l'emploi a connu une forte croissance. L'appareil productif est marqué par le secteur tertiaire (2/3 des emplois). L'administration publique (lycée, mairie...) et le tissu commercial y sont développés. La construction occupe 9 % des emplois.*

### **CC D'YERVILLE-PLATEAU DE CAUX**

*La CC d'Yerville-Plateau de Caux, située au sud-est du pays, est fortement sous influence urbaine. La population y est la plus jeune et affiche une forte identité périurbaine (proportion importante d'actifs, avec notamment plus de professions intermédiaires, plus de cadres et moins de retraités). Des cinq CC du pays, elle a connu la plus forte croissance démographique depuis 1975.*

*Assez riche, plus résidentielle, la répartition des revenus y semble aussi mieux équilibrée. Les foyers non imposés y sont les moins nombreux. Mais c'est aussi un territoire peu avantagé en matière de fiscalité locale (le moins riche avec Plateau de Caux-Fleur de Lin). Cette situation tient à la faible densité de son tissu économique (son taux d'emploi est faible, de 50 %). Sur longue période, l'emploi a faiblement augmenté. L'industrie est très peu implantée. Le secteur de la construction concentre ainsi 13 % des emplois et le poids du tertiaire est élevé, avec près de trois quarts des emplois (en particulier le sous-secteur des services). Les travailleurs se tournent vers la CA de Rouen (un tiers des actifs) et vers les CC de Caux-Austreberthe ou de la Région d'Yvetot.*

*La CC d'Yerville-Plateau de Caux connaît la plus forte augmentation du nombre de résidences principales depuis 1982, au détriment des résidences secondaires (qui enregistrent une baisse entre 1990 et 1999). En 1999, les ménages propriétaires de leur logement sont relativement plus nombreux dans cette CC ; le nombre moyen de personne par ménage y est également le plus élevé.*

Paluel), mais peut être aussi le reflet d'une moindre présence de l'industrie en général.

Le décomposition des emplois par catégorie détaillée fait apparaître des caractéristiques notables. Tout d'abord, la proportion d'ouvriers (qualifiés et non qualifiés) est très en deçà du référentiel. Ensuite, les postes d'employés et surtout de professions intermédiaires, en particulier les contremaîtres et agents de maîtrise, sont plus développés que dans le référentiel. Cela s'explique entre autre par la présence d'activités industrielles plus qualifiées (centrale de Paluel).

La structure socio-démographique des emplois est à peu près conforme au référentiel. Les jeunes de moins de 30 ans occupent 20 % des emplois. Le taux d'activité des femmes résidant dans le SCOT est l'un des moins élevés des pays mais la part des femmes dans les emplois se situe dans la moyenne (45 %). Ce décalage laisse supposer que les résidentes du SCOT travaillent relativement peu à l'extérieur du territoire ou que les emplois situés dans le SCOT sont occupés par une proportion plutôt élevée d'actives résidant dans les territoires voisins.

### Qu'est ce qu'un SCOT ?

*Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) est un document de planification et de stratégie intercommunale instauré par la loi solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Il succède au schéma directeur. Son but est de définir l'évolution d'un territoire sur le long terme (15 ans) ainsi que de décrire un projet d'aménagement respectant le principe de développement durable. Il est censé mettre en cohérence les politiques sectorielles centrées sur les questions d'habitat (PLH : Plan local de l'habitat), de déplacement (PDU : Plan de déplacement urbain), de développement économique et commercial, d'environnement, ainsi que les Plans locaux d'urbanisme (PLU) et les Cartes communales qui succèdent aux Plans d'occupation des sols.*

*Les objectifs premiers d'un SCOT sont donc de favoriser la coopération entre l'ensemble des communes d'un même ensemble et d'assurer un équilibre entre tous les axes (habitat, économie, démographie, équipements et services).*

*Il appartient aux communes ou aux intercommunalités compétentes de prendre l'initiative et de proposer au Préfet un périmètre qu'elles jugent adapté. Celui-ci doit tenir compte des groupements de communes existants, des caractéristiques économiques et urbaines, être d'un seul tenant et sans enclave et enfin, correspondre au bassin de vie.*

*La loi prévoit explicitement une phase de diagnostic pour l'élaboration d'un SCOT :*

*« Art.L.122-1.- Les schémas de cohérence territoriale exposent le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. »*

La précarité de l'emploi est globalement un peu moins présente que dans la moyenne des autres pays : la part des CDD et des contrats aidés dans l'emploi local est légèrement supérieure mais le recours à l'intérim est en revanche beaucoup moins fréquent.

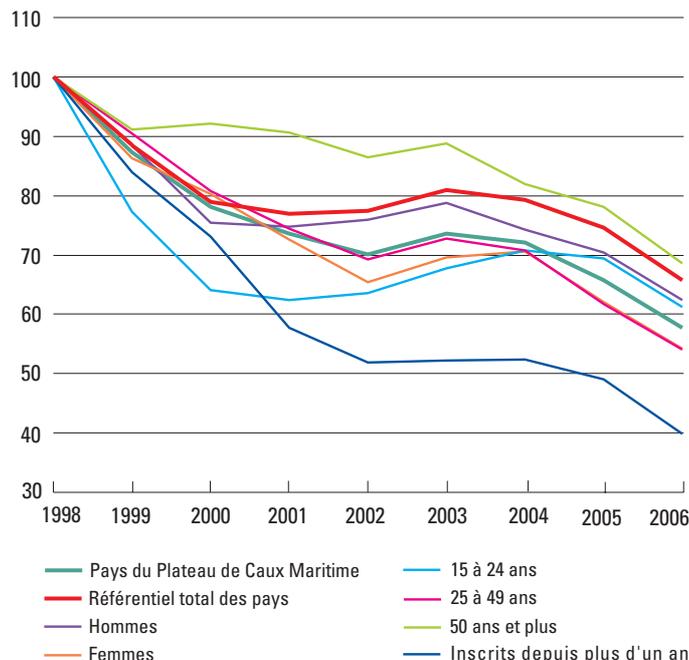
## CHÔMAGE

### Un recul du chômage plus rapide qu'ailleurs

Sur les dernières décennies, le taux de chômage a presque constamment augmenté. Au recensement de 1999 (dernière donnée disponible sur le territoire), il s'élevait à 14,2 %, contre 12,9 % pour le référentiel. Le pays Plateau de Caux Maritime présentait alors le troisième taux de chômage le plus élevé des pays. Au niveau infraterritorial, le taux était plus élevé dans la CC de la Côte d'Albâtre, à l'image de toute la zone littorale de la Seine-Maritime.

Depuis le début des années 2000, le nombre de DEFM (6) a fortement baissé, à un rythme même plus favorable que dans la plupart des autres pays (- 34 % contre - 26 % pour le référentiel pays, entre 1999 et 2006). Cette forte baisse bénéficie un peu plus aux femmes (- 37 %). Leur part s'élève maintenant à 52,8 %. Elle bénéficie aussi et surtout aux chômeurs inscrits depuis plus d'un an (- 53 %), dont la proportion s'élève désormais à 32 % contre 35 % pour le référentiel.

#### ÉVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (DEFM)



Source : Insee - Données ANPE (catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite)

Unité : indice base 100 en 1998

(6) demandeurs d'emploi en fin de mois, de catégories 1,2 et 3 hors activité réduite, inscrits à l'ANPE ; c'est la mesure la plus proche du concept de chômage au sens du BIT.

Enfin, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans a également diminué depuis 1999, mais moins fortement (- 21 %). Leur part s'élève à 26,3 % en 2005. C'est la communauté de communes de la Côte d'Albâtre qui enregistre la baisse des demandeurs d'emploi la plus faible depuis 2003.

## FISCALITÉ

### Un potentiel fiscal globalement élevé mais des disparités certaines

Du point de vue financier, le SCOT peut s'appuyer sur une richesse fiscale globalement très élevée pour un territoire de 65 000 habitants. Sur l'ensemble des quatre taxes (et avant tout écrêtement éventuel au profit du Fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle), les bases par habitant sont

#### DÉFINITIONS

*La richesse fiscale d'une commune est égale à la somme que produiraient les quatre taxes directes votées par cette collectivité si on appliquait aux bases communales de ces quatre taxes le taux moyen national d'imposition de chacune des quatre taxes (notion très proche du potentiel fiscal). Elle est calculée sur l'ensemble du secteur communal (communes + groupements). Appliquée aux pays, elle permet d'évaluer les disparités structurelles entre les pays. Il est tenu compte dans ce calcul de la taille des communes.*

*Le degré d'intégration intercommunale est le rapport entre les produits votés par toutes les structures intercommunales auxquelles appartient la commune et l'ensemble des produits votés. C'est la marque de la présence plus ou moins forte d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (OFP) et de leur volonté plus ou moins grande de mettre en commun les ressources fiscales pour financer et gérer des services à la population et/ou financer des projets d'investissement. L'ultime démarche est la taxe professionnelle unique (TPU).*

#### PRODUITS VOTÉS PAR HABITANT EN 2005 \*

Communautés de communes	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle	Ensemble des 4 taxes
CC Entre Mer et Lin	105	216	59	311	690
CC de la Côte d'Albâtre	129	755	28	1 541	2 453
CC de la Région d'Yvetot	118	221	14	212	565
CC d'Yerville - Plateau de Caux	89	146	45	102	382
CC Plateau de Caux - Fleur de Lin	98	158	43	63	362
<b>SCOT du Plateau de Caux Maritime</b>	<b>113</b>	<b>375</b>	<b>31</b>	<b>617</b>	<b>1 136</b>
Référentiel restreint	119	259	33	402	812

Sources : Insee, DGI

\* Avant tout écrêtement éventuel au profit du Fond départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle

Unité : euro

supérieures de près de moitié à la moyenne du référentiel.

Cet avantage provient du niveau particulièrement élevé de la base de la taxe professionnelle, supérieure de moitié à ce qu'on observe généralement pour les pays de référence, ainsi que des bases de foncier bâti, elles aussi particulièrement élevées. Pour ces deux taxes, c'est la CC de la Côte d'Albâtre (grâce à la présence de la centrale nucléaire) qui hisse le territoire à des moyennes très élevées. Les autres CC sont nettement moins bien dotées. Entre Mer et Lin est dans une situation « moyenne » mais Yvetot et surtout Yerville et Plateau de Caux-Fleur de Lin ne peuvent compter que sur des bases faibles. Dans les cinq CC, les taux de foncier bâti sont moyens et très homogènes tandis que les taux de taxe professionnelle sont plutôt modérés.

Pour les deux autres taxes locales, le territoire se démarque très peu. Les bases de taxe d'habitation sont moyennes à l'échelle du SCOT, mais faibles pour la CC de Yerville et assez élevées pour celle de la Côte d'Albâtre. Les taux de taxe d'habitation sont assez homogènes. De même, le foncier non bâti démarque peu le SCOT, aussi bien pour ce

qui est des bases que des taux. On note seulement des bases proportionnellement plus importantes dans Entre Mer et Lin et à un degré moindre dans les CC de Yerville et de Plateau de Caux-Fleur de Lin. Dans ces deux dernières, les ressources de foncier non bâti représentent 12 % des produits votés ; cette part relativement élevée découle de la faiblesse des recettes liées aux autres taxes.

Globalement, le territoire correspondant au SCOT apparaît donc favorisé du point de vue des finances locales, d'autant que le niveau d'endettement, lui aussi pris globalement, est très modéré. Mais les disparités de ressources au sein du pays sont significatives, particulièrement entre la CC de la Côte d'Albâtre et les deux CC les moins favorisées, Yerville et Plateau de Caux-Fleur de Lin (dans un rapport d'environ 1 à 5 en matière de ressources par habitant). Certes, le degré d'intégration intercommunale est relativement élevé à l'échelle du SCOT (supérieur à 50 %), mais il est essentiellement dû au régime de taxe professionnelle unique adopté par la CC de la Côte d'Albâtre et ne modifie pas les disparités entre les différentes CC □

# LE SCOT DU PLATEAU DE CAUX MARITIME



© IGN-Insee 2007

**INSEE Haute-Normandie**  
 8, quai de la Bourse  
 76037 ROUEN cedex 1  
 Tél : 02 35 52 49 11  
 Télécopie : 02 35 15 06 32  
 Internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
 Accueil téléphonique : 0 825 889 452  
 du lundi au vendredi, de 8h à 17h (0,15 €/mn)

Pays du Plateau de Caux Maritime  
 Président : **Jean-Nicolas ROUSSEAU**  
 Directeur : **Guillaume MATHON**  
 51 rue Pierre LAMOTTE  
 76560 Doudeville  
 Tél : 02 32 70 83 83  
 Télécopie : 02 32 70 30 22  
 Internet : [www.plateaudecauxmaritime.fr](http://www.plateaudecauxmaritime.fr)

**Jean-Louis BORKOWSKI**,  
 directeur régional de l'INSEE  
 Rédacteur : **Jérôme SCARABELLO**  
 Rédacteur en chef : **Sandrine ROCHELLE**  
 Mise en page et cartographie :  
**Evelyne BRÉANÇON, Marie-Hélène ROHMER,**  
**Jérôme SCARABELLO**

ISSN : 0762-2538  
 ISBN : 978-2-11-068452-3  
 © INSEE 2008  
 Dépot légal : janvier 2008  
 Code SAGE : CAVA7868  
 Imprimerie IROPA

Prix : 6 €